

[Texte]

financial position of the company. The current position would be only a minor extension of what the actuary does now, but it would encompass something more than just the actuarial liabilities. It would be a commentary on the current single-point, static position.

More importantly is the forward-looking view spoken to by the expected future financial position requirement. The intention here is to have the actuary try to look at the future circumstances of the company, based upon its plans, and to measure the sensitivity of various items on the results of the company as they might occur into the future.

It is not intended that the actuary try to forecast a particular result; rather, he will be doing calculations to present a range of results, again indicating sensitivity so that management and the board would be well informed and therefore capable of making presumably better management decisions.

The last proposal was that in the published financial reports of the company there would be a statement from the appointed actuary indicating that the figures have been determined and fairly presented for actuarial liabilities. That is a slightly different wording than what is there now. The actuarial opinion does now exist in statements.

In addition, we have proposed that the role of the appointed actuary, as well as the role of the auditor, should be in the notes to the financial statements.

Mr. Chairman, those are my comments. I would be happy to entertain questions.

Mr. Brown: Mr. Weiland will discuss some of the aspects particularly pertinent to the property and casualty business.

Mr. William T. Weiland (Chairman, Committee on Property and Casualty Financial Reporting, Canadian Institute of Actuaries): Thank you very much. In my comments I would like to point out that the role of the valuation actuary as it exists for life insurance companies today is somewhat different from the requirement for actuaries who are offering opinions on property and casualty insurers. From that standpoint, the part of the actuary's responsibilities—

The Chairman: [Inaudible—Editor]

Mr. Weiland: Yes, it is. The property and casualty company requires an opinion only on its policy and claims liabilities, whereas in the life insurance situation the valuation actuary is required to look more at the relationship between the assets and the liabilities, so the opinion of the actuary has a more direct impact on the solvency.

The Chairman: I do not think you answered my question correctly. You are saying that the actuary and the life company do not have to look at anticipated things such as an outbreak of AIDS or an outbreak of a disease that would likely change the life expectancies in a life company. Does he have to make his comments and project what would happen to the assets of the company if there were an enormous unexpected death loss?

[Traduction]

la situation financière future prévue de la société. Pour ce qui est de la situation courante, il ne s'agirait que d'une légère amplification de l'activité actuelle de l'actuaire, qui irait cependant au-delà de la simple analyse du passif actuariel. Il s'agirait d'un commentaire ponctuel et statique visant la situation actuelle.

L'aspect le plus important de la recommandation a trait à l'élément prospectif que représente l'exigence de communiquer la situation financière future de la société. On envisage par là de faire en sorte que l'actuaire se penche sur la situation future de la société en se fondant sur ses plans en vue de faire une analyse de sensibilité de l'évolution des divers postes de résultats.

L'actuaire n'exprimerait pas ses prévisions par un résultat particulier mais ferait plutôt des calculs d'où serait tirée une fourchette de résultats, pour ainsi fournir aux décideurs une analyse de sensibilité susceptible de donner au Conseil d'administration les éléments d'information voulus pour assurer une meilleure prise de décisions.

Nous avons proposé enfin que les états financiers publiés comportent une déclaration qui préciserait que l'actuaire désigné a établis et présenté avec justesse le passif actuariel de l'assureur. Ce libellé s'écarterait quelque peu du libellé actuel. La déclaration actuarielle existe déjà dans les états financiers.

De plus, nous avons proposé que la description des rôles de l'actuaire désigné et du vérificateur fassent obligatoirement partie des notes accompagnant les états financiers.

Monsieur le président, cela dit, je suis disposé à accueillir toute question.

M. Brown: M. Weiland va maintenant aborder certains aspects particuliers propres au secteur IARD.

M. William T. Weiland (président, Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD, Institut canadien des actuaires): Je vous remercie. J'aimerais dans mes commentaires faire ressortir que le rôle de l'actuaire responsable de l'évaluation, tel qu'il existe aujourd'hui dans les sociétés d'assurance-vie, diffère quelque peu des exigences actuarielles visant les avis donnés aux sociétés d'assurance IARD. Dans cette perspective, les responsabilités de l'actuaire...

Le président: [Inaudible—Éditeur]

M. Weiland: En effet. La société d'assurance IARD n'a besoin d'avis que sur les éléments de passif correspondant à la valeur des polices et des demandes d'indemnisations, alors que, pour l'assurance-vie, l'actuaire responsable de l'évaluation doit se pencher davantage sur le rapport entre l'actif et le passif, de sorte que l'actuaire se répercute plus directement sur la solvabilité.

Le président: Je ne crois pas que vous ayez bien répondu à ma question. Vous dites que, dans le cas d'une société d'assurance-vie, l'actuaire n'a pas à évaluer des éventualités comme une recrudescence du SIDA ou une épidémie quelconque qui auraient pour effet de modifier l'espérance de vie des assurés. Doit-il formuler ses commentaires et faire une projection de l'évolution de l'actif en cas d'une perte imprévue importante attribuable à la mortalité?